



Conseil de sécurité

Débat public sur

La protection des civils dans les conflits armés **The Protection of Civilians in Armed Conflict**

New York, le 12 février 2013

Déclaration de M. Thomas Gürber, Chargé d'affaires a.i.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier la présidence coréenne du Conseil de sécurité pour la tenue de ce débat.

Permettez-moi de commencer par la question de la responsabilité qui se pose dans le cas de la Syrie. Inquiète de la montée de la violence et de l'absence de toute perspective de poursuites pénales crédibles, la Suisse, soutenue par 57 autres Etats, a récemment demandé au Conseil de sécurité de l'ONU de saisir la Cour pénale internationale. Il ne saurait y avoir de paix durable sans une action résolue visant à établir les responsabilités et à éviter l'impunité. Nous espérons que d'autres pays vont signer la liste de soutien à l'initiative et que le Conseil réagira en prenant les mesures qui s'imposent.

Nous tenons en outre à vous faire part de notre vive inquiétude face aux difficultés d'accès humanitaire sans cesse croissantes en Syrie. La manière dont l'aide humanitaire est coordonnée et organisée dans les zones de conflit et dans les zones dites « sous contrôle de groupes d'opposition » n'est pas claire. Il est dès lors primordial de parvenir à réduire au minimum le nombre des personnes hors de portée de l'aide humanitaire. Nous sommes en outre extrêmement préoccupés par le fait que la sécurité du personnel humanitaire ne soit pas garantie et demandons instamment à toutes les parties en présence de respecter leurs obligations en permettant un accès libre et rapide aux personnes qui en ont besoin.

Assurer un accès permanent à la population est aussi capital dans le contexte du Mali. Malgré le progrès rapide des opérations militaires, nous ne devons pas oublier les besoins considérables des populations vulnérables. Nous ne pouvons que constater encore une fois à quel point il est difficile de prévenir les atrocités, de protéger les civils et d'assurer la poursuite pénale de tous ceux qui commettent des crimes. Nous saluons la décision du Mali de saisir la Cour pénale internationale et celle du Conseil de sécurité de faire appel à la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine en renfort aux efforts

nationaux et internationaux déployés pour assurer que les auteurs d'infractions graves aux droits de l'homme et au droit international humanitaire devront répondre de leurs actes.

De manière générale, le plus grand défi reste d'améliorer le respect du droit international humanitaire. La Suisse a donc le plaisir de vous rapporter que son initiative conjointe avec le CICR pour renforcer le respect du DIH rencontre une dynamique favorable, un nombre croissant d'Etats participant à des discussions substantielles sur cette question. Une deuxième réunion d'Etats aura lieu au mois de juin à Genève pour renforcer le dialogue sur cette question.

Pour ce qui est du respect du droit, l'implication de groupes armés non étatiques représente un défi sans précédent dans les conflits modernes. Il faut trouver un moyen d'assurer que ces groupes respectent leurs obligations et permettent l'accès humanitaire. Dans son dernier rapport, le Secrétaire général fait preuve de lucidité : le critère principal à la lumière duquel la question de l'opportunité de contacts avec des groupes armés non étatiques est évaluée doit être celui des conséquences pour les civils. Nous exhortons le Conseil et les Etats membres à ne pas occulter les conséquences parfois négatives que peuvent avoir certaines lois et mesures visant l'objectif tout aussi important de la lutte contre le terrorisme. Il serait regrettable que de telles mesures compliquent ou empêchent l'établissement d'un dialogue d'ordre purement humanitaire avec certains groupes armés.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

I would like to thank the Korean presidency of the Security Council for organizing this debate.

Let me begin with the issue of accountability in the case of Syria. In view of the escalating violence and absence of prospects of credible criminal prosecution, Switzerland, supported by 57 other States, recently called on the UN Security Council to refer the situation in Syria to the International Criminal Court. No lasting peace is possible in Syria without taking consistent action for accountability and against impunity. We hope other countries will join this initiative by signing the list of supportive States, and that the Council will act upon this request.

Further, we would like to share our deep concern about the ever-worsening situation with regard to humanitarian access in Syria. It is unclear how the delivery of assistance is coordinated and implemented in disputed areas or so-called "areas under control of opposition groups". We must therefore find ways to minimize pockets beyond the reach of aid. It is also extremely worrying that the safety of humanitarian workers is not guaranteed. We therefore urge all parties to respect their obligations and to grant rapid and unimpeded access to civilians in need.

Securing continued access is also pivotal in the context of Mali. Despite the speedy progress of military operations in Mali, we should not forget that the needs of vulnerable populations are significant. We are witnessing once again how difficult it is to prevent atrocities, to protect civilians, and to ensure accountability for violations. We welcome the fact that Mali has referred the situation to the International Criminal Court and that the Security Council has called upon the African-led International Support Mission to support national and international efforts to bring to justice perpetrators of serious human rights abuses and violations of international humanitarian law.

In general terms, enhancing compliance with international humanitarian law remains the biggest challenge. Switzerland is therefore pleased to report that its joint initiative with the ICRC to strengthen compliance with IHL has gained momentum, with increasing numbers of States engaging in substantive discussions on this issue. A second meeting of States will take place in June in Geneva to strengthen the dialogue on this important issue.

Non-state armed groups constitute a particular challenge with regard to compliance in most modern conflicts. There is a need to find a way to make sure these groups comply with their obligations and allow humanitarian access to populations in need of assistance. The latest report of the Secretary-General is insightful. Whenever the question is raised of evaluating the interest of engagement with non-state armed groups, the consequences for civilians should be the most important criterion. We would like to call on the Council and member States to consider the potentially negative effects of certain measures and legislation that pursue the equally important goal of fighting terrorism. It would be regrettable if such measures complicated or even prevented the establishment of a dialogue with certain non-state armed groups for purely humanitarian purposes.

Thank you